

Réf: Dossier 304735

Avis de constitution

SOCIETE « OSM CONSTRUCTION BTP » en abrégé « OSMCB »

Siège Grand-bassam, GRAND-BASSAM MODESTE
CITE MOUROUFIE, Lot 29, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OSM CONSTRUCTION BTP » en
abrégé « OSMCB »

Objet : MACONNERIE, PLOMBERIE, MENUISERIE,
ELECTRICITE, BTP ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Grand-bassam, GRAND-BASSAM MODESTE
CITE MOUROUFIE, Lot 29, Ilot 31

Dirigeant(s) M OULATTA MONOHIN STEPHANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-GRDBSM-2024-B-5262 du 04/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00000/GTCA/RC/2024 du 04/07/2024

